

LDTD

Règlement

1. Conditions d'admission.

Course ouverte à tous et à toutes licencié(e)s ou non, âgés de 18 ans ou plus.

Le **Dernier Trévière Debout** est une course pédestre disputée sur sentiers et chemins forestiers balisés, courue en semi-autosuffisance.

2. Inscriptions.

Uniquement sur pré-inscriptions à partir de la plateforme d'inscription «», via le lien se trouvant sur notre site internet.

La liste officielle ne comportera que les noms des participants qui auront payés leur droit d'inscription d'un montant de **25€**. (3€ seront remis à une association)

Il n'y aura pas d'inscription du jour.

La fin des inscriptions aura lieu dès que tous les dossards seront attribués et au plus tard le 25 avril 2020.

Afin de garantir un accueil de qualité aux coureurs, **le nombre de participants est limité à 300**.

ATTENTION !!

- **Aucun changement de dossard n'est autorisé.**

3. Matériels conseillés.

- Lampe frontale avec piles de recharges
- Couverture de survie
- Vêtements adaptés aux conditions météo
- Un bac pour mettre ses affaires qui attendront entre chaque passage

Matériel Obligatoire.

- **Goblet personnel**

4. PC Course.

Le Pc course se tiendra sur le site de départ.

5. Barrière horaire.

Chaque tour devra se boucler impérativement en 1h. Au-delà le concourant sera éliminé. Il devra impérativement redonner son dossard sur le lieu d'arrivée tout comme après abandon pour quelque raison qu'il soit. Il recevra alors son cadeau de participation.

Il n'y aura pas d'élimination au 1^{er} tour mais les minutes dépassées de l'heure seront imputées au tour suivant.

6. Balisage.

Le balisage mis en place sera de type drapeaux et de type rétro-réfléchissant, chaque changement de direction sera indiqué par une flèche aux couleurs du club.

Aux traversées de route : LE RESPECT DU CODE DE LA ROUTE est PRIMORDIAL. Des panneaux routiers de sécurité seront placés et des signaleurs seront présents à certains endroits.

Le COUREUR doit s'arrêter si besoin pour le passage de VÉHICULE(S). Les COUREURS n'ont jamais priorité SUR le trafic en cours et doivent absolument respecter les consignes des signaleurs sur place. Le non-respect de ces consignes PEUT entraîner la disqualification d'office. Le port d'ÉCOUTEURS dans les oreilles est vivement déconseillé SUR la COURSE.

Des tapis courses seront mis sur différents endroits du parcours, permettant un suivi en live.

7. Ravitaillements.

Le trail se court en semi-autosuffisance, il est conseillé aux coureurs de se munir de leur propre provision en nourriture et en eau **et d'un gobelet personnel**. Il est interdit de se faire ravitailler en dehors du ravitaillement prévu par l'organisation. Par souci d'écologie, il n'y aura pas de gobelet disponible sur notre ravito, qui se trouvera au point d'arrivée.

8. Accompagnants.

Les accompagnants en VTT ne sont pas autorisés, ni les chiens même tenus en laisse.

9. Abandon.

Tout abandon doit être signalé au point d'arrivée ou en cas de blessure en prévenant le PC course.

10. Assurance - Assistance.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement, à titre individuel.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante et en cas de vol d'affaires personnelles pendant la durée de l'épreuve.

De par son inscription, le participant

- déclare être en bonne santé et apte à parcourir la distance qu'il a choisie.
- est averti que les parcours comportent des difficultés diverses résultant de la nature du sol, du revêtement des chemins forestiers et sentiers empruntés.
- s'engage à être très attentif au balisage et marquage du parcours. **Les concurrents se doivent secours, assistance et entraide.**

11. Certificat médical

Un certificat médical n'est pas obligatoire.

12. Dossards.

Le retrait des dossards se fera le jour même de la course à partir de 10h. Le secrétariat pour la remise des dossards fermera 15 minutes avant le début de la course.

13. Départ.

Le départ sera donné à 12h pour le **LDTD**. Briefing et derniers conseils à 11h45. Le départ sera ensuite donné toutes les heures .00.

14. Récompenses.

Seront récompensés le dernier homme et la dernière femme en course. Chaque concourant recevra un cadeau lors de la restitution de son dossard.

15. Vestiaires.douches.

Des douches seront à disposition dans le complexe sportif du village. Chaque concourant aura sa place sur un banc dans un SAS de vie où il pourra laisser ses affaires qu'il retrouvera à chaque tour terminé.

16. Droit à l'image.

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de sa promotion.

17. Respect de la nature

Tout coureur abandonnant des déchets sur le parcours sera **disqualifié**.

Vous allez traverser des **milieux naturels, préservés, privés ou autorisés exceptionnellement**.
Il est important de respecter la nature suivant le code de la DNF (Département Nature et Forêt), de ne rien jeter au sol et de suivre uniquement les chemins et passages balisés.

18. Conditions météo

En cas de conditions météo très difficiles, les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve, de proposer un éventuel parcours de repli, voire l'annulation de l'épreuve.

***L'inscription au Dernier Trévière Debout
implique la connaissance et l'acceptation du présent
règlement***

